

AVRIL, MAI
JUIN 2010



Consultez le site **UAICF DIJON** www.uaicf-dijon.com

EDITO

« En avril ne te découvre pas d'un fil et, en mai fais ce qu'il te plaît! », tous ces dictons sont des témoignages de la vie de nos ancêtres au fil des saisons. Nous pouvons trouver dans les archives les chroniques villageoises tenues par les curés ou au détour d'une recherche, le récit d'un fait divers, qui a marqué la vie de la cité, relaté au milieu des actes d'état-civil. Les récits sur les épidémies, sur la présence de loups dans la contrée, alimentent les soirées de veillées de nos aïeux. Les beaux jours reviennent mais que cela ne vous empêche pas, après la lecture de notre article sur la base cheminots, de consacrer quelques heures de votre semaine à nous épauler. Vous pourrez aussi avec l'aide de notre dossier explorer la série Q (qui n'est pas classée X !), afin de donner du corps à vos recherches et de replacer votre famille dans son milieu socio économique aussi bien que géographique. Continuez de consulter les archives, de visu ou numérisées, pour que leur fréquentation soit telle que les menaces sur leur pérennité reculent puis disparaissent. Patricia PERROT

SOMMAIRE

Page 1
*Edito
*Gros plan sur
*Sommaire
Page 2
*Vie de la section
* Extrait de « Le hussard sur le toit »
Page 3
*Nom de lieu
*Recensement des cheminots en 1911
Page 4
*Lire, Sortir, Jouer
Dossier
*La série Q

GROS PLAN SUR : Consultation des Archives, Quel Avenir ?

Depuis un peu plus d'un an, la diminution des délais de communication a permis aux généalogistes d'accéder à des informations complémentaires. Cette modification importante ne s'est pas réalisée partout sans anicroches, mais après avoir opposé des refus voire des lenteurs, certains services d'État Civil ont dû se plier à la loi. La communication de documents se trouvant dans une liasse avec plusieurs délais de communicabilité n'est, par exemple, pas autorisée. *La patience est la première qualité du généalogiste!* L'inquiétude est aujourd'hui du côté des archives départementales, de l'avancée de la numérisation de celles-ci et de leur mise en ligne. En effet, le financement des archives départementales est programmé dans le budget culture des conseils généraux. En ces temps difficiles socialement pour les ménages, avec des coupes sombres dans les ressources par la suppression de la taxe professionnelle et la menace de restriction budgétaire qui plane avec la réforme programmée des collectivités territoriales, on peut craindre légitimement une remise en cause à plusieurs niveaux. Quid, de l'accueil du public, des demandes par correspondance, sans parler des bruits persistants de privatisation des archives numérisées, oubliant un peu trop vite que leur accès à tous est prévu par la loi (et payé par les impôts des contribuables). Cet avantage réservé au secteur capitaliste de la généalogie fragiliserait le travail des associations et de leurs nombreux adhérents bénévoles. Restons vigilants pour transmettre, sans mercantilisme, l'histoire et le patrimoine culturel de nos ancêtres aux générations futures. P.P.

DIJON : NOUVEAU! Le rendez-vous paléographie du *3ème lundi du mois* est remplacé par un *rendez-vous recherches, questions, formations* ; **recherches** pour les adhérents du club avec l'aide et les explications de Daniel Barrand, réponse aux **questions** sur la lecture des actes (avec appui de l'apprentissage en paléographie) ou les modalités d'obtention de tel ou tel autre acte, **formations** aux méthodologies de recherches, de saisie informatique, aux pistes à exploiter, décortiquage des sites Internet les plus utiles, etc., à l'aide du vidéo projecteur de l'UAICF et de l'ordinateur portable de Daniel.

FORUM GÉNÉALOGIE de NÎMES, du 15 au 17 OCTOBRE 2010 : Notre section va participer à cette rencontre avec les autres sections UAICF généalogie. C'est pour nous l'occasion de présenter la progression dans nos recherches pour la base cheminots en Côte d'Or, également un moment privilégié d'échanges sur des questions généalogiques, mais aussi l'opportunité pour Daniel Barrand de présenter en conférence à nos collègues et amis le travail qu'il a réalisé, dans la continuité de ses conférences des deux précédents forums, sur son ancêtre François-Xavier Pauthier, bagnard après sa participation à la petite Vendée à Avoudrey (Doubs).

Extrait de « le hussard sur le toit » de Jean GIONO. Le récit de l'épidémie de choléra qui ravagea la Provence en 1830...

« /...../Angelo était moins ému qu'éccœuré ; son cœur battait sous sa langue lourde comme du plomb. Enfin il aperçut un gros corbeau qui, se dissimulant dans le tablier noir de la vieille femme, continuait son repas ; il en fut tellement dégoûté qu'il vomit et il tourna les talons. Dehors il essaya de courir, mais il flottait et il trébucha. /...../Il était cependant tellement habitué à se parler sévèrement qu'il ne perdit pas conscience et que ce fut de son plein gré qu'il s'agenouilla puis qu'il se coucha dans la poussière. Le sang lui revenant tout de suite à la tête, il vit clair et entendit avec des oreilles bien débouchées. Il se remit sur pied : « Foutue poule mouillée, se dit-il, voilà les tours que te joue ton imagination et cette habitude de rêver. Quand la réalité te tombe sur le poil il te faut un quart d'heure pour t'y remettre. /...../ « Hé, se dit-il, voilà encore des oiseaux ! » A son approche en effet des bourrasques d'oiseaux sortaient des portes. « Qu'est-ce qu'ils ont bien pu foutre dans ce village de merde ? J'ai l'impression qu'ils ont tous passé l'arme à gauche. Est-ce une sorte de vendetta ou quoi ? » Il se parlait en langage sergent pour se donner du cœur au ventre. Dans la deuxième maison il tomba sur des cadavres un peu moins frais./...../ Ils étaient bleus, les yeux très enfoncés dans les orbites, et leurs visages, réduits à la peau et aux os, dardaient des nez immenses, effilés comme des lames de couteaux./...../ Angelo faisait mille réflexions rouges et noires. Il était très effrayé et glacé des pieds à la tête ; à quoi s'ajoutait toujours une violente envie de vomir à cause de l'odeur sucrée et de la grimace des morts. Mais cette mort faisait mystère ; le mystère est toujours résolument italien : c'est pourquoi Angelo, malgré son dégoût et sa peur se pencha sur les cadavres et vit qu'ils avaient la bouche pleine d'une matière semblable à du riz au lait. « Se seraient-ils empoisonnés tous ensemble ? » se dit-il. /...../ Il y avait là un quatrième cadavre, nu, très maigre, tout bleu, recroquevillé sur le lit dans d'abondantes déjections de grumeaux laiteux. Des rats qui mangeaient les épaules et les bras firent un petit saut de côté quand Angelo ouvrit les rideaux. /...../Il devait être à peu près midi. Le soleil tombait d'aplomb. La chaleur était comme la veille, lourde et huileuse, le ciel blanc;/...../ « Je suis joli, se dit Angelo, il faudrait certainement courir quelque part le plus vite possible pour porter la nouvelle et faire enterrer ces morts qui vont donner bientôt une pestilence de diable./...../ Tout en faisant ces réflexions, il marchait sur la petite route bordée de peupliers immobiles. Elle était droite, et il avait fait à peine une centaine de pas qu'il vit un cavalier qui venait au trot./...../Angelo reconnut son cheval./...../Il fit un pas en travers de la route et il dit d'un ton sec : « Je vois que vous me ramenez mon cheval.—Je n'espérais pas trouver son cavalier sur ses jambes », dit le jeune homme./...../ « En fin de compte, dit-il dès qu'il put parler, allez-vous me dire ce qui se passe ? — Comment, dit le jeune homme, vous ne savez pas ? Mais d'où venez-vous ? C'est le *choléra morbus*, mon vieux. C'est le plus beau débarquement de choléra asiatique qu'on ait jamais vu ! Allez y encore une fois, dit-il en tendant la fiole. Croyez-moi, je suis médecin »./...../ Contre cette saloperie-là, mon vieux, dit le jeune homme, il n'y a que deux remèdes : la flamme et la fuite. Très vieux système mais très bon. J'espère que vous savez ça ?/...../ Le jeune médecin lui raconta comment le choléra avait éclaté à Sisteron, la ville qui était au bout de la petite vallée, au confluent de ce ruisseau et de la Durance. Comment la municipalité et le sous-préfet avaient essayé d'organiser les choses au milieu de l'effolement. /...../ »

Cf. : Gallimard, collection folio n° 240, extraits choisis des pages 51 à 59, ISBN 2-07-036240-X

NOM DE LIEU

GEMEAUX (290), canton d'Is sur Tille : plusieurs étymologies ont été proposées : pour Courtépée, c'est un souvenir des saints Jumeaux, honorés dans les environs de Langres; on peut penser également à des montagnes jumelles qui seraient *Le Mont Méroux* et *La Charme* ; cf. *les Jumeaux* dans le Châtillonnais (à Massingy). On peut penser également à un nom d'homme de l'époque gallo-romaine, GEMELLIUS; nous préférons les « monts jumeaux » en laissant toutefois un point d'interrogation. On note un homonyme dans l'Ain : *in villa Gemellis* en 958 (localité détruite).

Cf. : **noms de lieux de Bourgogne, la Côte d'Or, Gérard TAVERDET, 1994, Ed. Bonneton, n° ISBN 2-86253-163-4**

RECENSEMENT DES CHEMINOTS EN CÔTE D'OR EN 1911

Après une première liste de personnes dressée au bout de trois ans de relevé des recensements de 1911 aux archives départementales de Côte d'Or, et remplissage d'un tableau récapitulatif, nous avons entrepris de compléter notre base des ancêtres cheminots en Côte d'Or.

Depuis janvier 2009 nous allons tous les lundis après-midi aux AD de Côte d'Or pour effectuer ces recherches complémentaires : date exacte de naissance de l'intéressé, lieu à vérifier quelquefois en recherchant sur le recensement; noms, prénoms, âges à la naissance, professions, date et lieu de mariage des parents de la personne recherchée, références de l'acte [numéro, référence d'archive, n° d'ordre de l'image numérique (pour permettre aux descendants de la retrouver facilement)] ; mentions marginales de mariage(s) (date, lieu, identité du conjoint) et de décès. Les personnes nées dans des départements dont les archives sont accessibles par Internet ont les recherches effectuées de même. Puis, la saisie est effectuée sur ordinateur, par canton selon un modèle de tableau rédigé par Bénigne Dupaquier. C'est un travail de « moine copiste », assez ingrat souvent mais qui demande une grande capacité de réflexion et de gymnastique intellectuelle pour trouver derrière un nom d'épouse le nom de jeune fille qui peut être différent de celui de naissance si c'est une enfant naturelle reconnue au mariage de sa mère, compliquée parfois par un grand nombre d'enfants portant le même prénom la même année et dont les actes ne comportent pas de mentions marginales. Cela peut également se trouver pour les hommes qui ont le nom de l'époux de leur mère sur notre relevé de recensement mais qui déclarés sous le nom de la mère à leur naissance n'ont porté leur patronyme définitif que pour leur première, sixième voire onzième année.

Nous avons actuellement effectué les recherches complémentaires sur 11 cantons, nous avons encore de la saisie à effectuer et des recherches dans les autres départements pour ces cantons. Pour la Côte d'Or nous entamons depuis le 15 mars le canton de Venarey les Laumes qui, avec 611 personnes cheminots ou alliés, est un des plus gros du département. Je pense que fin juin avec 12 cantons terminés en recherche et saisie nous serons au quart du travail à effectuer.

Je veux remercier les fidèles du lundi après-midi qui remplissent inlassablement les fiches pour faire avancer la rédaction de notre base cheminots en Côte d'Or. Patricia PERROT

Liste des 43 cantons du département de la Côte d'or par arrondissement :

Arrondissement de Beaune : 10 cantons, sous-préfecture Beaune

Cantons d'Arnay le Duc, de Beaune Nord, de Beaune Sud, de Bligny sur Ouche, de Liernais, de Noy, de Nuits Saint Georges, de Pouilly en Auxois, de Saint Jean de Losne et de Seurre.

Arrondissement de Dijon : 21 cantons, préfecture Dijon

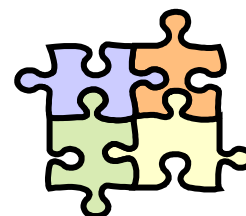
Cantons d'Auxonne, de Chenôve, de Dijon 1, de Dijon 2, de Dijon 3, de Dijon 4, de Dijon 5, de Dijon 6, de Dijon 7, de Dijon 8, de Fontaine Française, de Fontaine les Dijon, de Genlis, de Gevrey Chambertin, de Grancey le Château-Neuve, d'Is sur Tille, de Mirebeau sur Bèze, de Pontailleur sur Saône, de Saint Seine l'Abbaye, de Selongey et de Somberton.

Arrondissement de Montbard : 12 cantons, sous-préfecture Montbard

Cantons d'Aignay le Duc, de Baigneux les Juifs, de Châtillon sur Seine, de Laignes, de Montbard, de Montigny sur Aube, de Précy sous Thil, de Recey sur Ource, de Saulieu, de Semur en Auxois, de Venarey les Laumes et de Vitteaux.



Lire, sortir, jouer!



LIRE: bonne lecture des ouvrages suivants, nous attendons vos idées de lecture pour le prochain journal avant le 15 juin 2010, merci à vous. P.P.

Pouilly en Auxois et son canton, 1914-1918, la vie au pays et nos soldats dans la « Grande Guerre », Association Généalogique Pollienne, 2008 : recueil de témoignages et de recherches d'archives mis en pages pour rendre hommage aux soldats du canton, ceux qui ont survécu à l'horreur de la guerre et ceux, plus de 400, qui y ont laissé leur vie. Pour apprécier le bonheur de vivre en paix.

Ces barbelés que découvre l'Histoire, Jacques SIGOT, éditions Wallâda : à travers le récit de l'un d'eux, Joseph Toloche, l'histoire des camps pour « nomades » créés par la France pendant la seconde guerre mondiale. 6500 Tsiganes ont été enfermés entre 1940 et 1946 dans 30 camps où des dizaines de ces citoyens français périrent de faim, de froid et de maladies. Le film « Liberté » de Tony Gatliff vient rappeler cet épisode occulté de l'Histoire, en 2010 « année mémorielle » de ces internements.

Métronome. L'Histoire de France au rythme du métro parisien, Lorant DEUTSCH, éditions M. Lafon : le comédien Lorant Deutsch nous fait remonter le temps au fil des stations de métro et la visite des lieux du passé de Lutèce puis Paris. Une découverte des trésors cachés que renferme la capitale, in vitro, en suivant le cours de la Seine, en passant de la rive droite à la rive gauche!

SORTIR:

FORUM DES ACTIVITÉS UAICF

stade CER-SNCF des Bourroches, 11 rue du Dr Richet

samedi 24 avril 2010 de 13 à 19 h et dimanche 25 avril 2010 de 10 à 18 h

Expositions, démonstrations : arts graphiques et plastiques, arts manuels, généalogie, informatique, modélisme, œnologie, photographie, vidéo. **Spectacles, concerts :** chorégraphie, orchestre de variétés, théâtre, harmonie des Cheminots de Dijon. Avec la participation du CER SNCF, de la Mutuelle EN-TRAIN, de l'Orphelinat du chemin de fer. **VENEZ NOMBREUX.**

JOUER: CROISONS LES MOTS !

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B		■		■						
C								■		
D		■			■					
E								■	■	
F		■			■		■			
G					■					
H						■	■	■		
I								■		
J										

Horizontalement : **A.** Transmission de biens par voies légales que l'on trouve en série Q. **B.** Au comportement social proche de ses descendants, les humains. **C.** Autre nom de la marraine. De droite à gauche, titane. **D.** Voyelles conjointes. Action de prendre, de l'eau, un héritage, une information ! **E.** Morceau choisi. **F.** Voyelles jumelles. Ego. **G.** Après un effort. En désordre, celle de Charlemagne était fleurie. **H.** Couleurs naturelles. Dans la langue de Shakespeare, mort de rire, pour vos textos. **I.** Enfants issus de la même mère. Article. **J.** Elles n'ont vraisemblablement plus faim.

Verticalement : **1.** Celui qui prend la suite. **2.** A la une des journaux, sens dessus dessous. **3.** Certains comme « le Père Lachaise » sont très fréquentés pas seulement par des généalogistes ! **4.** Qui facilitent les unions. **5.** Sera, bouche ouverte, cul par-dessus tête. Quelques lettres asiatiques choisies. **6.** Pas très catholique, finira en cendres. Avant J.C. **7.** Au choix du tirage : haut lieu de la République, bonne forme physique, de beaux cuirs. A condition. **8.** Un amour vache de Zeus. Objet de perception de la gabelle. **9.** Autre terme pour sépulture. Monnaie ancienne qui valait un demi denier. **10.** Des études, précieuses pour les généalogistes.

SOLUTION « QUI EST QUI » (N°23) : 1 I, 2 J, 3 F, 4 G, 5 A, 6 C, 7 D, 8 B, 9 E, 10 H.

Nous contacter à UAICF Dijon, généalogie, 12 rue de l'Arquebuse 21000 Dijon, « uaicfdijon@laposte.net »		
NOM	Prénom.....	
Adresse.....		
actif,	retraité,	ayant droit,

Sur les rails de la Généalogie - n° 24

LA SÉRIE Q, LES ARCHIVES DE L'ENREGISTREMENT, DÉCLARATIONS DE SUCCESSION ET MUTATIONS APRÈS DÉCÈS

D

Les déclarations de succession sont très peu utilisées dans les recherches des généalogistes amateurs. Bien connues et d'un grand intérêt pour les généalogistes professionnels dans leurs recherches d'héritiers, qui les utilisent abondamment par ailleurs. Elles sont d'une aide précieuse, à la fois d'un point de vue socio-économique mais également pour les recherches descendantes où elles fournissent des renseignements complémentaires.

O

Depuis le décret du 5 novembre 1790 (avec prise d'effet au 1er janvier 1791), l'enregistrement des actes notariés est institué; dans les six mois d'un décès il est obligatoire de le déclarer auprès de l'administration fiscale, quel que soit l'âge du décédé, en indiquant son état matrimonial et sa situation de fortune. Toute succession est également soumise à la formalité de l'enregistrement. Ces déclarations (décès et succession) sont conservées par l'administration fiscale puis versées aux archives départementales dans la série Q. Le délai de communication des tables et des registres est de 75 ans.

S

Les déclarations de décès sont consignées dans des registres appelés successivement : *tables des sépultures et décès (1791-1824)*, *tables des successions acquittées (1791-1824)*, *tables des successions et absences (1825-1865)*, etc. On trouve une série de tables spécifiquement réservée aux enfants de 1829 à 1850. Ces tables recensent la totalité des décès survenus dans le ressort d'un bureau fiscal qui correspond généralement au canton; pour chaque défunt figurent son nom, prénom, date de son décès, profession, domicile, âge, situation matrimoniale, existence d'un testament, d'un inventaire après décès, d'une apposition de scellés, d'une réunion de conseil de famille devant le juge de paix, puis figurent avec précision les noms et qualités de chacun des héritiers (en cas d'absence de succession la colonne est laissée vide ou la date de délivrance du certificat d'indigence est inscrite).

S

Les déclarations de succession classées par ordre alphabétique et chronologique sont consignées dans une autre série de registres ; en plus des éléments précédemment indiqués vous trouverez les références du contrat de mariage, la composition du patrimoine familial et son estimation (espèces, titres, meubles, immeubles), le détail du partage entre les héritiers, les droits d'enregistrement et de succession acquittés, le nom et les coordonnées du notaire qui a établi l'acte de succession, des renseignements sur l'arrivée de certains biens dans le patrimoine familial (acquisitions, donations, héritages, apports matrimoniaux, etc.).

I

Quand le défunt possède des biens dans le ressort d'un autre bureau que celui dont dépend son domicile, une déclaration de décès est également effectuée dans ceux-ci, une mention renvoyant au bureau principal où a été effectuée la succession peut être inscrite, le cas échéant, dans la colonne destinée aux références de la déclaration de succession. En cas de « disparition » d'un ancêtre, cela peut être d'un grand secours. Car si celui-ci a conservé quelques biens dans son lieu d'origine ou dans celui de son précédent domicile, sa déclaration formelle de succession permet de localiser son lieu de décès et celui de son dernier domicile.

E

Ces différents renseignements fournis permettent de nous renseigner sur la postérité d'un ancêtre au moment de son décès et nous aider par là même pour la généalogie descendante.

R

Même quand le défunt n'a pas de descendants directs, la succession étant alors *collatérale*, on trouve la liste des *héritiers, donataires et légataires* sur la table des successions; mais il est préférable de rechercher la déclaration de succession qui énumère les héritiers, leurs coordonnées et lien avec le donataire et le don ou legs qui leur échoit.

Lorsque le défunt ne laisse pas d'actif, les renseignements trouvés aux archives de l'enregistrement peuvent se révéler fructueux ; certes, on ne trouve pas de déclaration de succession, mais les précisions trouvées sur la table des successions énumèrent les héritiers et renseignent sur la vie ou le décès du conjoint (et le régime matrimonial desdits conjoints et leur lieu de mariage qui peut donner des indications quand au lieu de décès du conjoint si celui-ci est inconnu et par là même de sa date) ; on peut trouver également mention du décès prématuré de certains enfants, de l'existence même d'enfants d'un autre lit que celui connu et, sur d'éventuelles références de donations effectuées par le ménage ou le décédé à ses enfants, neveux ou autres.

On trouve dans les tables, en principe, tous les décès, même ceux d'enfants de dix jours ou de dix ans. Cela permet de renseigner sur le décès ou la viabilité des parents à la date du décès de l'enfant.

Du point de vue économique et patrimonial, si les archives de l'enregistrement sont d'un grand intérêt, il faut toutefois garder pour principe d'éviter la conversion pour se diriger vers la comparaison.

En effet, exprimer une somme de francs de 1830 ou 1890 en francs de l'an 2000, ou en euros d'aujourd'hui, ne donnerait qu'une vision tronquée de l'état réel de fortune et de position sociale des individus étudiés. Il convient donc de replacer cette étude dans son contexte, en tenant compte de la place de l'argent dans les époques étudiées, du niveau de vie et du genre de vie des considérés; la comparaison avec des contemporains afin d'avoir une échelle de valeur plus réelle et plus proche de la réalité de leur situation socio économique dans la société de leur époque est la solution la plus juste.

On ne peut que vous encourager à effectuer des recherches dans les archives de l'Enregistrement, tout d'abord pour apprendre à les connaître, en suivant les indications des répertoires imprimés ; puis en apprenant à les lire, en remontant les époques, leurs graphies différentes et leurs rédactions spécifiques. Elles sont une source de renseignements sur la composition des familles et les liens des différents individus les uns envers les autres, et quand on sait les lire, elles deviennent une chronique socio-économique des familles intéressante à plus d'un point de vue.

Patricia PERROT

Bibliographie :

dépouiller les archives de notaires, Philippe de Montjouvent, éditions Autrement 2004, ISBN 2-747-0499.4

La Revue Française de Généalogie, n°155 et 156 (décembre 2004 et janvier 2005, février 2005 et mars 2005)